

À suivre.

À suivre : c'est ce que l'on écrit à la fin d'un texte qui aura une suite, pour annoncer cette suite, la promettre. Ces deux mots pourraient suffire après ces deux demi-journées très denses ; je ferai donc seulement écho au travail.

Je dirai d'abord une drôle de phrase qui s'est imposée à moi ces jours-ci en pensant à notre rencontre, à son thème et à l'argument qui l'accompagnait. Cette phrase, "Nous ne sommes plus dans le temps de Bonneval", je tenterai de la déplier ainsi : nous ne sommes plus dans le temps qui a suivi le colloque où Henri Ey a réussi à faire se rencontrer, précisément sur la question de l'inconscient, des psychiatres, des philosophes et des psychanalystes, des psychanalystes de la S.F.P. et de la S.P.P. Ey savait que la question de l'inconscient est un enjeu pour la formation des psychiatres, parce qu'il est un enjeu pour élaborer la question de la folie. C'est ce terme qui me vient, sans doute parce que c'est celui que Lacan reprend en 1946, à Bonneval déjà, quand il marque son rejet de l'organodynamisme. On peut penser que le colloque de 1960 fait suite à ses propos d'alors sur la causalité psychique.

Ce terme me vient aussi parce que le temps de Bonneval c'est aussi le temps d'un certain retour de la folie, retour dans le discours après son retour dans le réel, et je pense bien sûr à Michel Foucault dont nous a parlé Hélène Zarka. Bonneval et Foucault ne sont pas étrangers à la rencontre qui a eu lieu, dans les institutions, entre psychanalyse et psychiatrie. Sans l'avoir cherchée, peut-être pas sans en sourire, pour Foucault, ils l'ont soutenue ; mais c'est Lacan, dans son retour à Freud, qui en fut un artisan décisif. Ce que nous a dit Solal Rabinovitch en témoigne. Elle a déplié comment, avec le savoir psychanalytique, l'institution peut - a pu ? pourrait ? - remplir autrement la tâche que la communauté lui a historiquement confiée. Jacqueline Mathieu et Patrick Guey

témoignent que, dans les institutions, on n'est plus tendanciellement dans ce temps.

Ce terme de folie me vient aussi sans doute à cause de ce qu'on peut désigner comme une "genèse" des structures freudiennes, du moins du couple névrose - psychose. Freud dégage ces structures de ce que j'appellerai, de façon volontairement abusive, une folie bien partagée. Je pense à l'accès hystérique. Dans cet état, peut-on lire dans les *Études sur l'hystérie*, "il ne s'agit plus que d'un aliéné comme nous le sommes tous dans nos rêves". La double modalité symptomatique de l'hystérie conduit Freud à tenter de rendre compte - avec, à ce moment-là, les notions de défense et de moi - de la disparité structurale de ces deux groupes symptomatiques. Sa position à l'égard du symptôme est aux antipodes du comportementalisme biologisant qui fait le socle du D.S.M. 3 et tend actuellement à défaire le savoir psychiatrique.

Est-ce au lieu de cette folie - bien partagée mais qui ne se partage pas - que Lacan situe, à Deauville, sa question à la psychanalyse ? Cette question, celle de la limite de ses moyens avec les sujets non identifiés, noue, comme le rappelait Jean François, la question préliminaire de 1958 et la question du désir du psychanalyste. Est-ce au point de ce nouage que le psychotique interroge très particulièrement - jusqu'au vertige, jusqu'à l'angoisse, comme nous l'a dit Frédérique Saldès - le désir du psychanalyste qui fait offre de l'écouter, de l'entendre, à celui qui ne demande pas ? Si, comme l'avancait Daniel Bartoli, c'est à partir de ce qui s'est élaboré dans la névrose de transfert que l'on peut interroger ce qui se passe de l'autre côté du mur, ce point de nouage est intéressé à la bascule dans la cure qu'a évoquée Régine Naegely.

J'ai été frappée par la place faite, dans les exposés de Christiane Dias et de Josette Digonnet, mais aussi dans les discussions, aux élaborations de Freud sur l'appareil psychique, en particulier à ses élaborations de départ sur l'écriture psychique (*L'Esquisse*, la lettre 52). Je formule, sans l'élaborer, la question qui me vient à ce propos : cette orientation dans les textes est-elle à rapporter à la question des limites des effets de la parole ? L'écriture est en effet par excellence ce qui permet d'aller "au delà de la parole sans sortir des effets mêmes du langage". C'est à cela que peut servir l'écriture de a, \$, A, S1, S2 ; à condition de savoir s'en servir, précise Lacan. A l'ouverture de la Section clinique, il

confirme qu'elle peut servir pour la psychose comme pour la névrose. C'est une hypothèse à soutenir que l'écriture freudienne de l'appareil psychique puisse aussi y servir, et entre autres à poursuivre l'interrogation sur la forclusion. On peut supposer que le travail en cours, à l'École, sur l'écriture, sur les écritures dans la psychanalyse, fera suite à nos questions de ces deux jours.

Il a été question d'ombre, l'ombre de l'objet, à côté des fantômes du symbolique absent. Il a été aussi question, implicitement, de liberté - je pense au cheval noir splendide et délié dont Serge Leclair à Deauville, fait métaphore pour les sujets non identifiés. Je voudrais donc, pour finir, citer ce petit propos parmi d'autres de Lacan en 1946 : "Loin qu'elle [la folie] soit pour la liberté une "insulte", elle est sa plus fidèle compagne, elle suit son mouvement comme une ombre". Mais n'est pas libre qui veut, car "ne devient pas fou qui veut".